



Liste des documents administratifs à préparer au format digital (PDF ou JPEG)

- Un passeport de moins de 10 ans, et dont la durée de validité est d'au moins 3 mois supérieur à la date de départ
- Permis de conduire si vous avez l'intention de conduire pendant votre séjour
- Un visa si votre nationalité l'exige
- Une attestation de sécurité sociale
- Une attestation en cas de prise en charge par un organisme crédible et fiable

Si vous avez un accompagnateur, pensez à numériser son passeport et son permis de conduire.

Liste des justificatifs de base communs pour l'obtention d'un Visa « court séjour » motivé pour des raisons médicales :

- Un justificatif de retour (billet de transport)
- Une attestation d'assurance médicale de voyage et rapatriement adéquate et valide
- Une attestation d'hébergement en France
- Un accord écrit de la clinique pour votre admission précisant la date et la durée du traitement (fourni dans My Médical Suitcase)
- Un document attestant de votre capacité à faire face aux dépenses courantes en France

Votre demande de Visa doit être faite auprès du consulat de France dans votre pays de résidence. D'autres justificatifs spécifiques peuvent être requis.

Idem pour votre accompagnateur éventuel.